

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Le soussigné Monsieur Jérémy PRUNET,
demeurant 15 Allée des Coustelins, Lotissement la Grande Bastide, 04700 ORAISON,

Agissant en qualité de gérant de la Société A.T.M., société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 914 757 RCS SALON DE PROVENCE,

Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la Société A.T.M. ainsi que les greffes où sont classés les actes constitutifs et modificatifs antérieurs au transfert du siège sont les suivants :

- **A LA CONSTITUTION**

Siège social : La Pinède du Griffon Bât A, Allée Albert Einstein, 13127 VITROLLES
Greffé du Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE

- **Au 02/01/2015**

Siège social : 1 Allée des Seigles, 13 127 VITROLLES
Greffé du Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE

Dernier transfert du siège en date du 02/01/2015.

Fait en deux exemplaires
A VITROLLES
Le 15/11/2025

Monsieur Jérémy PRUNET
Gérant associé unique

Signé par Jérémy PRUNET
Le 17 nov. 2025

Signed with doc_zYD
Universign tx_k8bzBAykD9vM